

DEMANDE DE RESERVATION SALLE POLYVALENTE ET DE LA HALLE PAR UNE ASSOCIATION

NOM :

Prénom :

Pour l'association (intitulé) :

Adresse :

Téléphone (fixe et portable) :

Motif de la demande :

Date(s) souhaitée(s) :

Salle polyvalente :

Halle :

» Un contrat de location sera signé entre la commune et le demandeur dès accord du responsable de la salle.

» Fournir une attestation assurance civile pour la location de salle communale.

» Clés à retirer la veille en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat avec un rendez-vous pour un état des lieux d'entrée.

» La salle et la halle doivent être restituées **après nettoyage complet (W.C. compris)**. Un état des lieux de sortie sera organisé avec le retour des clés. Prévoir éponge, serpillère et produit de nettoyage.

» La salle ne pourra pas être utilisée pendant les week-ends d'élections.

» La salle et la halle peuvent être louées par les habitants de la commune et par des associations.

» La capacité d'accueil de la salle est limitée à 145 personnes.

Pour l'organisation de repas il est préconisé de ne pas dépasser les 80 personnes.

» La location est gratuite pour les associations de la commune et gratuite une fois par an pour les associations extérieurs.

» Une **caution ménage d'un montant de 300.00 €** et une **caution en cas de dommage matériels d'un montant de 600.00 €** seront réglés **UNIQUEMENT PAR CHEQUES** libellés à l'ordre du Trésor Public lors du retrait des clés.

SALIGNAC, le

**Vu, bon pour accord,
Le responsable de la salle,**

Le demandeur,

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : La mairie de Salignac traite les données recueillies dans ce formulaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au règlement de la salle polyvalente.